

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Schweizer Ingenieur und Architekt**

Band (Jahr): **111 (1993)**

Heft 48

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Literatur

- *Colladon, J.-Daniel*: Souvenirs et mémoires; autobiographie. Genève 1893.
- *Des Gouttes, Edouard*: Daniel Colladon. Genève 1854.
- *Favre, Henry*: L'œuvre d'un physicien et ingénieur genevois Jean-Daniel Colladon. Zurich 1953.
- *Spaeni, Alois*: Louis Favre, Erbauer des Gotthardtunnels 1826-1879; Mensch, Unternehmer, Pionier. Winterthur 1982.

Er meldete – zunächst noch durch seine Verpflichtungen für die Weltausstellung 1851 in London aufgehalten – 1852 ein entsprechendes Patent an und brachte sich damit bei der Bauherrschaft des Tunnels in Evidenz.

Ein Jahr später patentierten aber drei andere Ingenieure nicht nur ein ähnliches, sondern ganz offensichtlich auf den Ideen Colladons aufbauendes Konzept und erhielten im Gefolge dann 1857 den Auftrag zum Bau des Mont-Cenis-Tunnels. Der schwer enttäuschte Colladon setzte sich jahrelang für die

Priorität seiner Erfindung ein und erhielt schliesslich zwar keine Entschädigung, erfuhr aber immerhin die Genugtuung, dass ihn mehrere massgebende Stellen anerkannten.

Zu diesen gehörte auch die Académie des Sciences de Paris mit dem Fournayron-Preis von 1885 und der Laudatio: «M. Colladon est le premier qui ait proposé (1852) l'emploi de l'air comprimé, substitué à des câbles, pour transmettre la force dans les tunnels, et c'est après ses idées que l'on a établi les compresseurs de Modane et de Bardonnèche, régions extrêmes du Mont-Cenis».

Eine noch grössere Genugtuung bedeutete Colladon aber der Umstand, dass er von seinem Landsmann *Louis Favre* (1826-1876) für den 1872 beginnenden Bau des Gotthardtunnels beigezogen wurde. Dort bestand nämlich seine Druckluftversorgung dann die endgültige und weithin beachtete Bewährungsprobe. Die Tatsache, dass der 14,9 km lange Gotthardtunnel in bloss 7,5 Jahren erstellt wurde, während der Ausbruch des Mont-Cenis-Tunnels rund 13 Jahre und damit fast doppelt so lange dauerte, wurde damals nicht zu-

letzt dem überlegenen «Engineering» Colladons zugeschrieben.

Interessanterweise wurden dann aber die Bohrhämmer in den beiden anschliessend gebauten Simplon- und Albulatunnel nicht mit Druckluft, sondern mit Druckwasser betrieben. Doch setzte sich die Druckluftversorgung nachher beim Bau des Lötschbergtunnels endgültig durch und wurde bald auch – und das bis heute – für andere Bohrarbeiten auf Baustellen unter und über Tag verwendet. Sie löste ja nicht nur die Antriebsfrage, sondern trug auch zur Belüftung der Arbeitsstelle bei, was ausser im Tunnelbau auch bei den damals eingeführten Caisson-Gründungen bedeutsam war.

Dass Colladon mit dieser Druckluftbauweise vertraut war, bezeugt sein 1825 in Paris gemachter Vorschlag, für den (damals schon aktuellen) Ärmelkanal den sogenannten Vortrieb unter Druckluft zu verwenden.

Adresse des Verfassers: Prof. Dr.h.c. *D. Vischer*, Versuchsanstalt für Wasserbau, Hydrologie und Glaziologie, ETH-Zentrum, 8092 Zürich.

Wettbewerbe**Agrandissement du Collège de Delémont JU**

Le concours de projets est organisé par la commune de Delémont. Le siège est: Collège, avenue de la Gare 7, 2800 Delémont. Le concours est un concours public ouvert aux architectes = inscrits au Registre professionnel cantonal jurassien des bureaux d'architectes.

Jury: Laurent Theurillat, architecte cantonal Delémont; Georges Daucourt, architecte communal, Delémont; Eschmann Marcel, architecte, Moutier; Daniel Milani, président de la commission d'étude, Delémont; André Chavanne, président de la Communauté du Collège, Delémont. Suppléants: Jean Kleiber, architecte, Moutier; Thierry Chappuis, vice-président de la Communauté du Collège, Soyhières.

Les architectes sont invités à prendre connaissance du «Règlement et Programme» dès le 22 novembre 1993 au secrétariat du concours, Communauté du Collège, avenue de la Gare 7, 2800 Delémont. Les inscriptions seront enregistrées jusqu'au 30 novembre 1993 au Collège de Delémont, contre le versement d'une finance d'inscription de frs 300.-, qui sera remboursée aux architectes qui auront remis un projet au jugement. Versement par compte de chèque postal à l'adresse suivante: Collège de Delémont, avenue de la Gare 7, 2800 Delémont, compte postal BPS Delémont 25-13-1, Direction du Collège Delémont 10-000.180.7, rubrique

«Concours agrandissement du Collège de Delémont.»

Une somme globale pour les prix et mentions de 46 000.- frs est à la disposition du jury pour l'attribution de 6 prix.

Questions relatives au concours: jusqu'au 10 décembre 1993; remise des projets: jusqu'au 21 janvier 1994.

Internat und Wohnungen Barralhaus, Immensee SZ

Das Missionshaus Bethlehem, Immensee, veranstaltet einen öffentlichen Projektwettbewerb für das Internat mit Wohnungen, Barralhaus, an der Hohlen Gasse, Immensee. *Teilnahmeberechtigt* sind Architekten, die mindestens seit dem 1. Januar 1993 in den Bezirken Küssnacht, Schwyz, Gersau oder in den Gemeinden Cham, Risch, Hünenberg, Meierskappel, Greppen, Weggis, Vitznau oder Meggen niedergelassen (Wohn- oder Geschäftssitz) sind oder das Gymnasium Immensee besucht haben. Alle Teilnehmer müssen im REG eingetragen sein.

Die *Unterlagen* können beim Sekretariat des Gymnasiums Bethlehem, Bethlehemweg (Verlängerung Hohle Gasse), 6405 Immensee, bezogen werden (041/81 51 81).

Um- und Ausbau Kantonspolizei Luzern

Der Regierungsrat des Kantons Luzern, vertreten durch das Baudepartement, veranstaltet einen öffentlichen Projektwettbewerb

über den Standort der neuen Einsatzleitzentrale, Kasimir-Pfyfferstrasse, Luzern.

Teilnahmeberechtigt sind Architekten, die seit dem 1. Januar 1992 in den Kantonen Luzern, Obwalden, Nidwalden, Zug, Uri sowie Schwyz Wohn- oder Geschäftssitz haben, ferner alle Architekten, die im Kanton Luzern heimatberechtigt sind. *Fachrichter* sind Urs Mahlstein, Kantonsbaumeister, Roland Mozzatti, Luzern, Manuel Pauli, Stadtarchitekt, Andrea Roost, Bern, Peter Quarella, St. Gallen, Franz Müller, Hochbauamt, Luzern, Ersatz. Die Summe für *Preise und Ankäufe* beträgt 185 000 Fr.

Die *Unterlagen* können ab 22. November gegen Hinterlage von 250 Fr. beim Büro für Bauoeconomie AG, Habsburgstr. 30, 6003 Luzern (Montag bis Freitag 8-12 Uhr und 13-17 Uhr) angefordert werden. Das Programm wird unentgeltlich an der gleichen Stelle abgegeben. *Termine*: Begehung des Areals: 13. Dez., 9 Uhr bei der Kantonspolizei, Kasimir-Pfyfferstr., Haupteingang; Fragestellung bis 3. Januar 1994, Ablieferung der Entwürfe bis 15. April, der Modelle bis 22. April 1994.

Überbauung Hangweg, Köniz BE

Die Gemeinde Köniz BE erteilte an drei Architekturbüros Studienaufträge für ein Nutzungs- und Gestaltungskonzept für eine Überbauung am Hangweg. Das Expertengremium empfahl dem Veranstalter, das Architekturbüro B, Burgdorf, *Urs Brülisauer*, *Jürg Iseli*, *Elsbeth Schneider*, mit der Weiterbearbeitung der Aufgabe zu betreiben.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Quartier Nord

La Confédération suisse par l'intermédiaire de l'Office des constructions fédérales a organisé un concours de projet sur invitation pour l'aménagement de l'ensemble du Quartier Nord de l'EPFL. La procédure de pré-qualification qui a provoqué l'intérêt de 308 bureaux, a abouti à la confirmation de 132 candidatures. Le jury a retenu 29 groupements, qu'il a invité à participer au concours. Résultats:

1er prix (35 000 fr.): D. Schnebli, T. Ammann, F. Ruchat, Zurich; S. Rutz, Cl. Schmidt, R. Brühwiler, J. Freyenmuth, F. Imhof, M. Schmidt; Prof. H. Hugi, Zurich; Passera+Pedretti S.A., Lugano; W. Vetsch, B. Nipkow, Zurich; S. Rusconi, Ruvigliana; B. Braune, Binz; Tillyard AG, Ch. Tschannen, Ch. Ryman, Zurich; Bartenbach Christian AG, Aldrans, Autriche; Prof. H. R. Schalcher, Zurich, EPEA-Institut, Hambourg.

2e prix (28 000 fr.): Diener & Diener, Bâle, Prof. Martin Steinmann, Lausanne.

3e prix (23 000 fr.): Theo Hotz AG, Zurich; Amstein+Walthert S.A., Lausanne; Polke+Ziege+Von Moos AG, Zurich; Stefan Rotzler, Zurich.

4e prix (12 000 fr.): A. Stöcklin & F. Wettstein, Bâle, J. R. Moneo, Madrid; A. Casiraghi, S. Giraudi, C. Pannett, Bâle, Grunner AG, Bâle; Gruneko AG, Bâle; Baukostenplanung P. Ernst AG, Bâle.

5e prix (10 000 fr.): H. Cometti+D. Geissbühler+A.Galliker, A. Scheitlin+M. Syfrig, Lucerne; G. Desserich, W. Graf, Lucerne; B. Storrer, F. Guillermain, P. Janssen, Lucerne.

Le jury a recommandé au maître de l'ouvrage de confier la poursuite des études en vue de l'exécution des travaux à l'auteur du projet classé au premier rang.

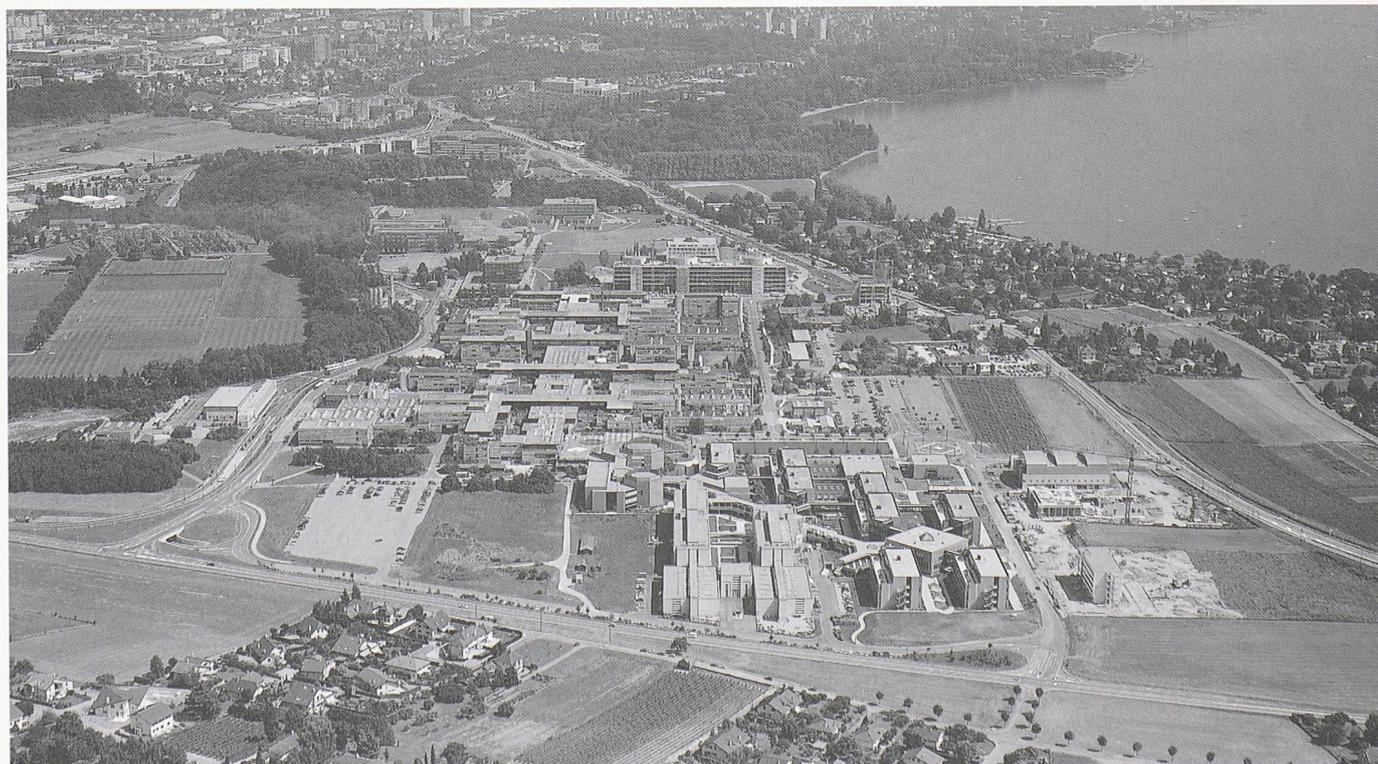
Le jury: Niki Piazzoli, directeur de l'Office des constructions fédérales, Berne; Jean-Claude Badoux, président de l'EPFL, Lausanne; Philippe Bovy, directeur de l'Institut des transports et de planification de l'EPFL, Lausanne; Georges Grosjean, adjoint du service de l'Aménagement du territoire de l'Etat de Vaud; Feri Khanlari, directeur-adjoint de l'Administration fédérale des finances, Berne; Jacques Masson, syndic de la commune d'Ecublens; Eric Perrette, directeur de l'Arrondissement 1 de l'Office des constructions fédérales; les architectes Alvaro Siza, Portugal, Enrico Mantero, Italie; Kurt Aellen, Berne; Giancarlo Durisch, Riva San Vitale; Jean Gérard Giorla, Sierre; Silvia Gmür, J.-Jacques Oberson, Nicolas Kosztics, ingénieur, Neuchâtel; suppléants: Hans-Peter Jost, directeur-suppléant de l'Office des constructions fédérales; Sébastien Oesch, président de la Commission de Construction de l'EPFL, les architectes Thomas Urfer, Fribourg; Patrick Vogel, Lausanne.

Selon la planification initiale du début des années 70, le déplacement de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) à Ecublens se déroule en deux grandes étapes en s'appuyant notamment sur un plan directeur de l'EPFL. La première étape a été réalisée dans les années 1973 à 1984. La deuxième étape est en cours, elle s'achèvera par la réalisation du Quartier Nord qui fait l'objet du présent concours.

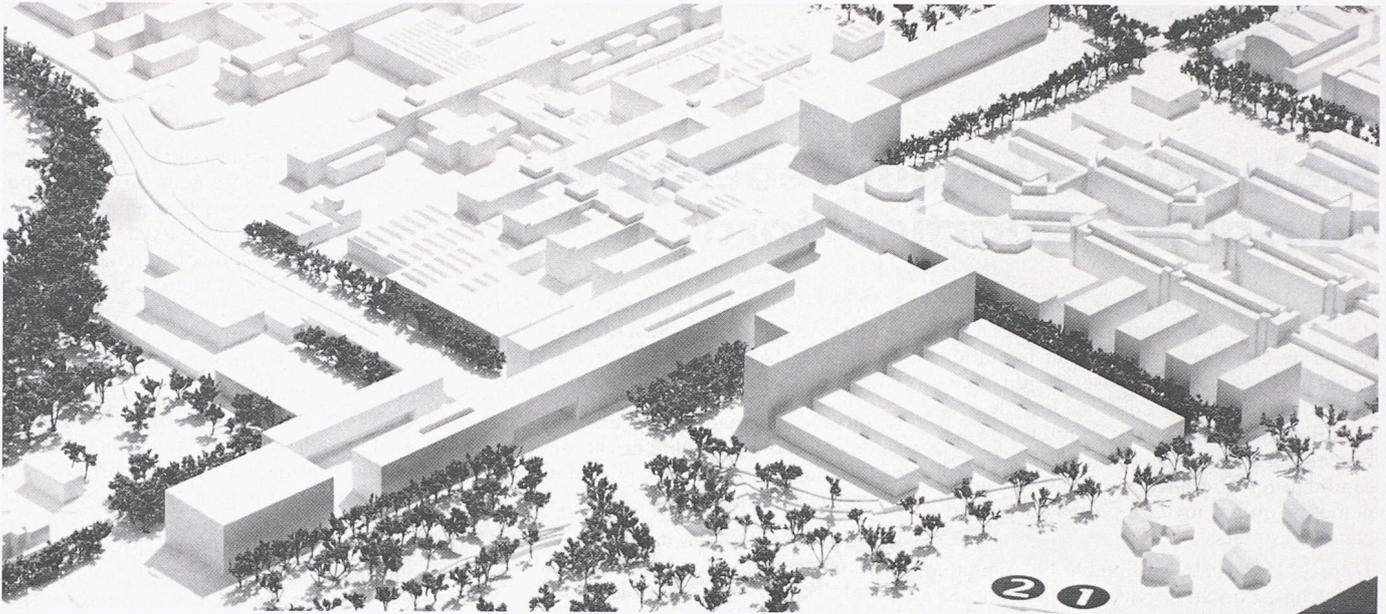
Depuis 1986, date de la dernière révision du plan directeur, diverses études ont été entreprises en vue de réaliser le Quartier Nord. Dernièrement, un plan d'ensemble de ce quartier a été élaboré et a servi de base structurante aux études d'avant-projet de plusieurs bureaux d'architectes, chacun ayant été mandaté pour une des trois parties spécifiques du programme à réaliser dans les dix années, soit: Département d'architecture, Direction et administration générale et Génie civil extension.

En avril 1992, un groupe d'experts considère en définitive que, malgré l'effort remarquable accompli par les architectes mandatés pour mettre en forme le programme à l'intérieur des limites imposées et en respect du plan d'ensemble, le projet urbanistique ne s'affirme pas comme un tout cohérent, mais comme un ensemble d'objets architecturaux singuliers.

Il est apparu que, notamment au vue de la diversité des constructions environnantes, ce plan d'ensemble ne peut être considéré comme un outil suffisant pour aboutir à une solution satisfaisante. Aussi, considérant que la création du Quartier Nord revêt une im-



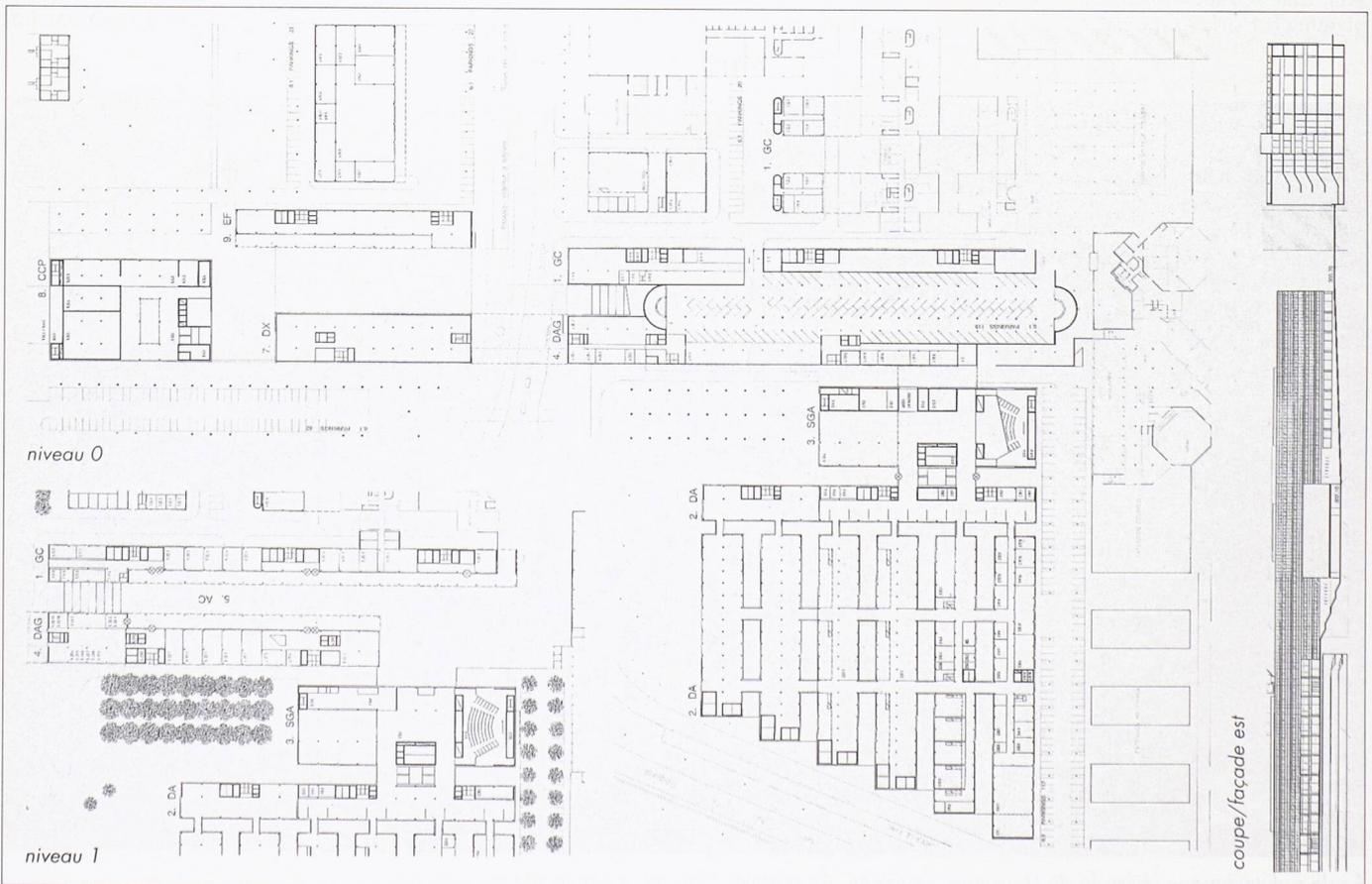
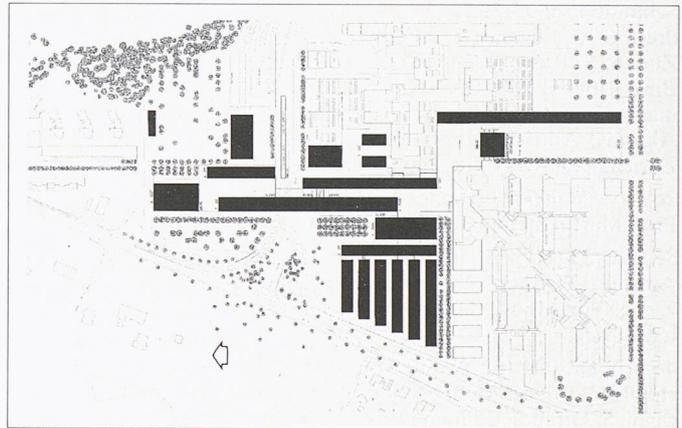
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Ecublens. Au premier plan au centre le site du concours

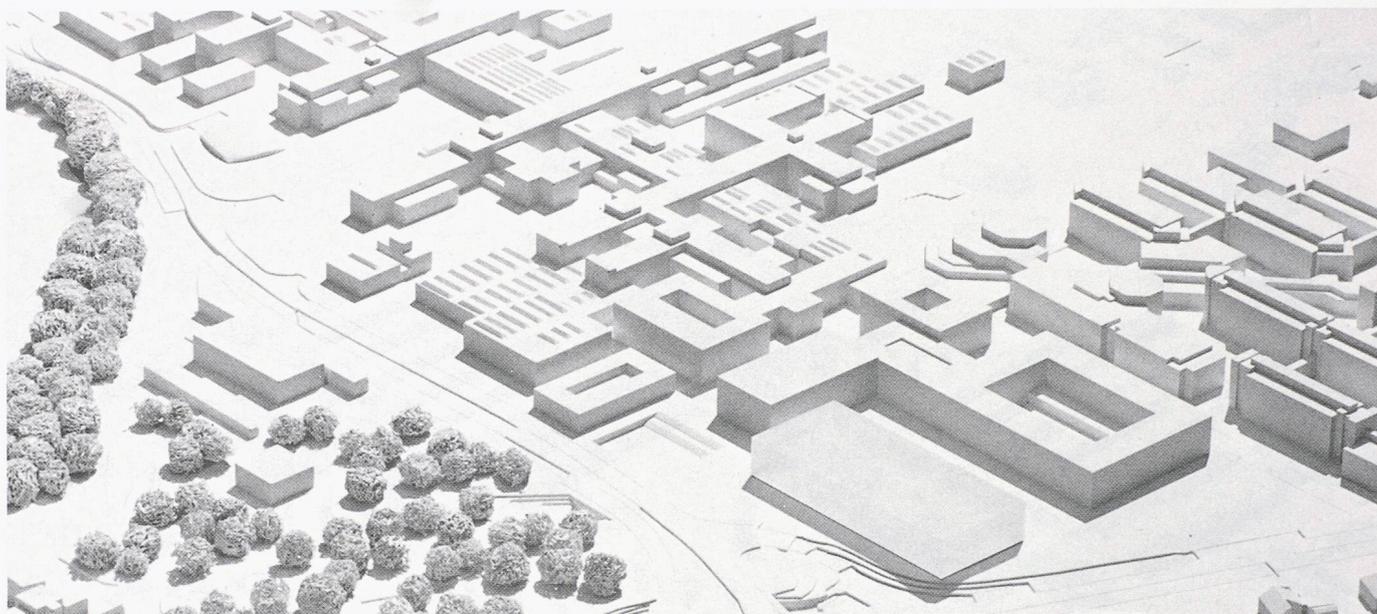


1er prix (35 000 fr.): **D. Schnebli T. Ammann F. Ruchat**, Zurich

Le projet se distingue en premier lieu par une volonté caractérisée d'ordre, d'ordonnement. L'implantation des bâtiments marque et souligne avec force et tranquillité cette volonté. Les propositions pour les espaces libres et verts accentuent cette détermination morphologique. L'entrée dans l'Ecole par un axe marqué nord-sud manifeste la grande importance de la gare du Métro-Ouest et forme une épine dorsale, dont chacune des trois étapes et l'Ecole dans son ensemble, tirent grand profit. La simplicité et la linéarité des volumes offrent une grande souplesse, soit quant à la succession des étapes constructives, soit quant aux utilisations spécifiques, sans préterir la qualité des espaces intérieurs. En proposant une densification de l'espace bâti, le projet autorise, dans le plan comme dans la hauteur, une grande variété de développements futurs.

L'organisation interne du Département d'architecture convainc par la qualité de sa structuration. L'hierarchisation des espaces et des fonctions est bien résolue. L'organisation de toutes les parties du Département d'architecture est rationnelle et de qualité.

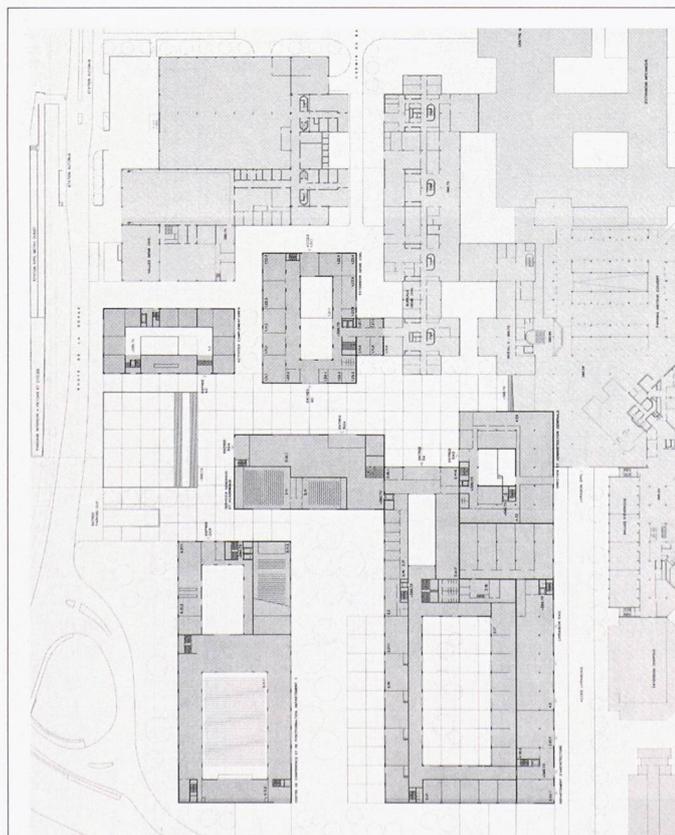
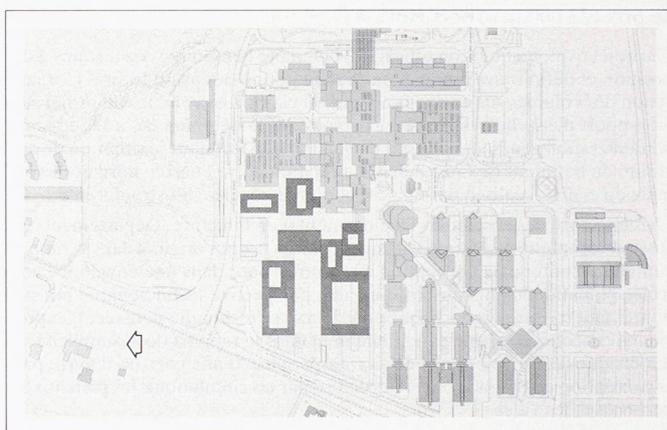




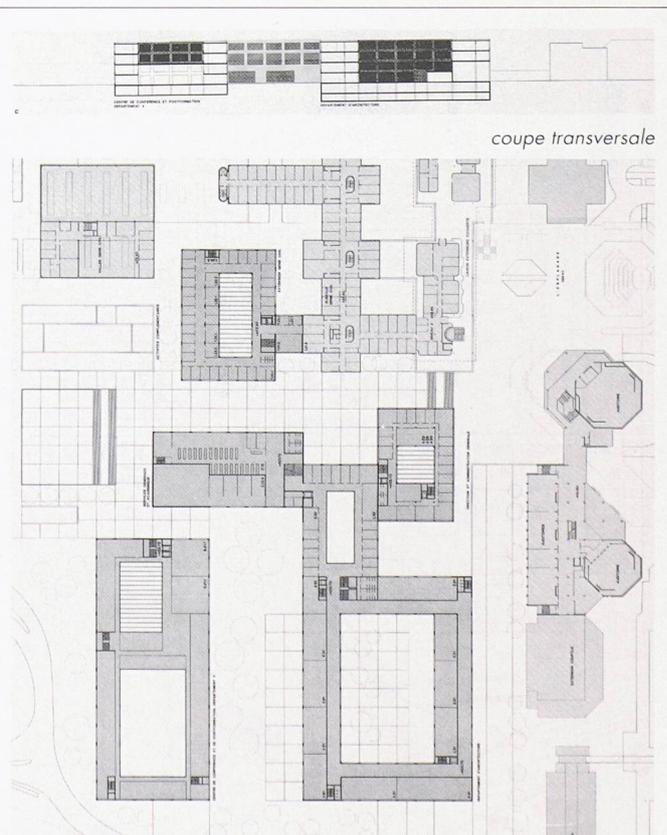
2e prix (28 000 fr.): **Diener & Diener**, Zurich; **Martin Steinmann**, Lausanne

Le parti de concentrer tout le programme dans le secteur sud du Métro-Ouest laisse libre toute la partie située au nord de la station. Ce choix permet de créer une bonne transition entre le site de l'EPFL et le village d'Ecublens. Cette zone verte crée une articulation entre l'urbanisation de l'EPFL et le versant construit de la localité. Ce concept permet, par ailleurs, de conserver une importante réserve de terrain pour d'éventuelles extensions à long terme. La densité comparable à celle des deux étapes réalisées et la rigueur de l'échelle assurent une bonne intégration des nouvelles constructions dans le tissu existant. Par le dialogue harmonieux ainsi créé, le projet transforme l'organisation urbanistique du secteur ouest en structurant les espaces publics.

Ce projet se présente comme un objet fini, fonctionnel et respectant bien le programme, mais qui implique quelques difficultés pour les possibilités d'évolution dans l'utilisation future des unités construites. L'économie de l'expression architecturale, la grande rigueur et la sobriété de la composition des volumes conduisent à des espaces de grande qualité.

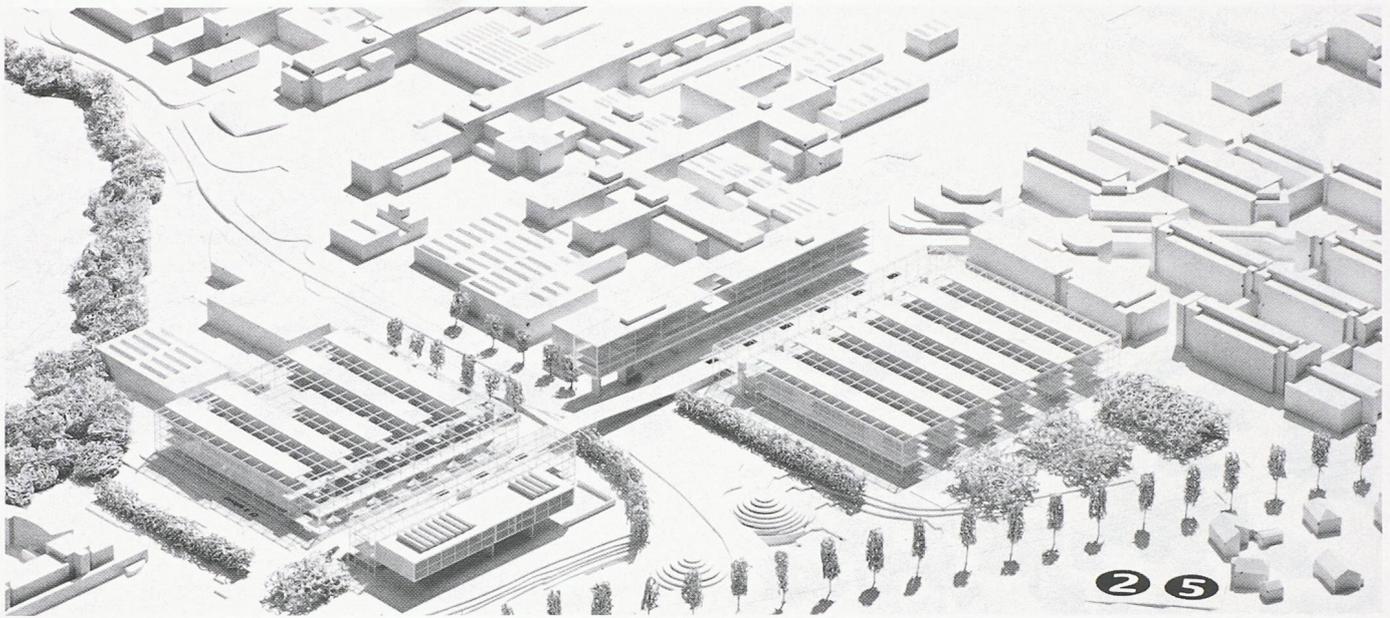


niveau 0



niveau 2

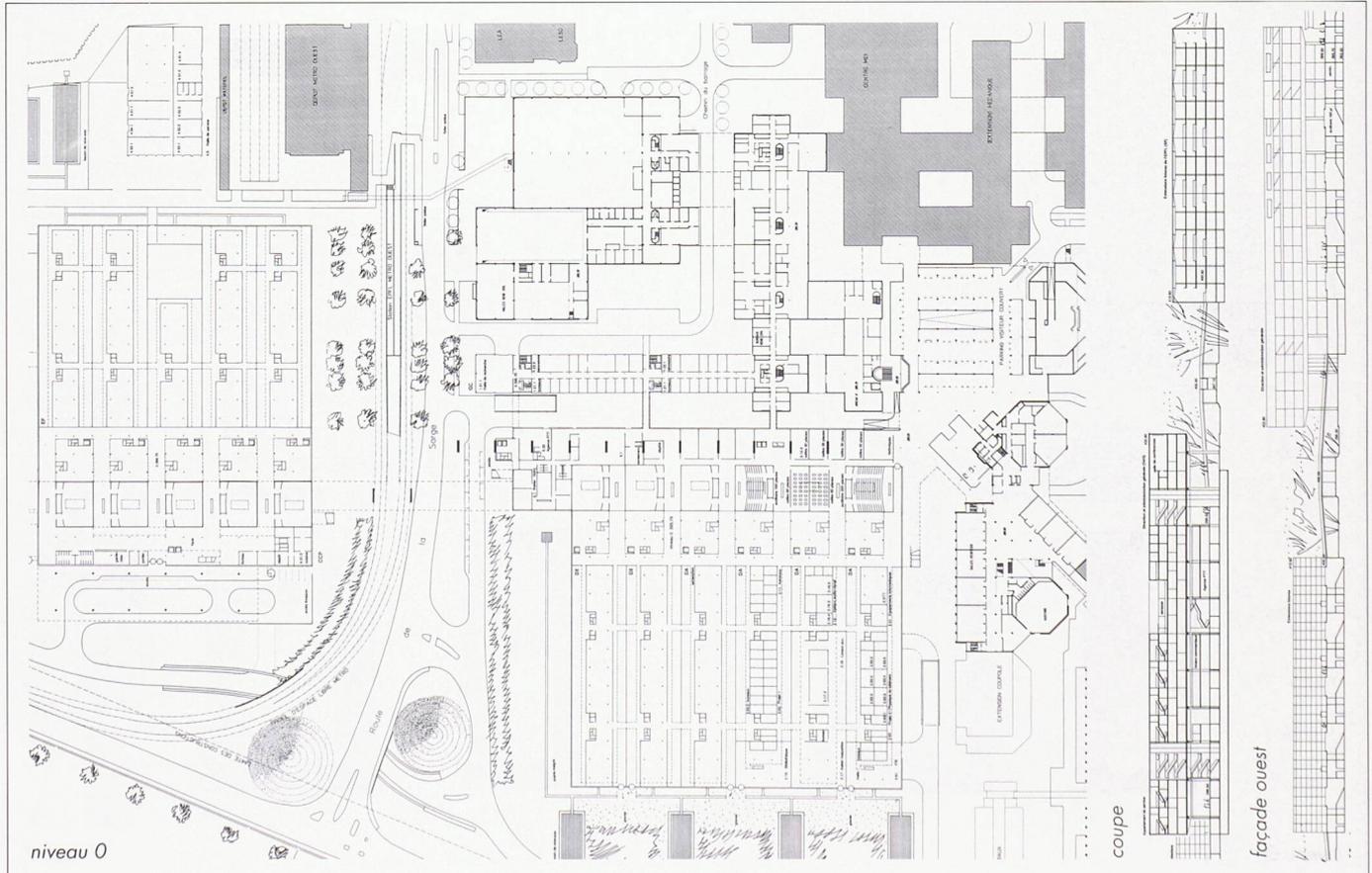
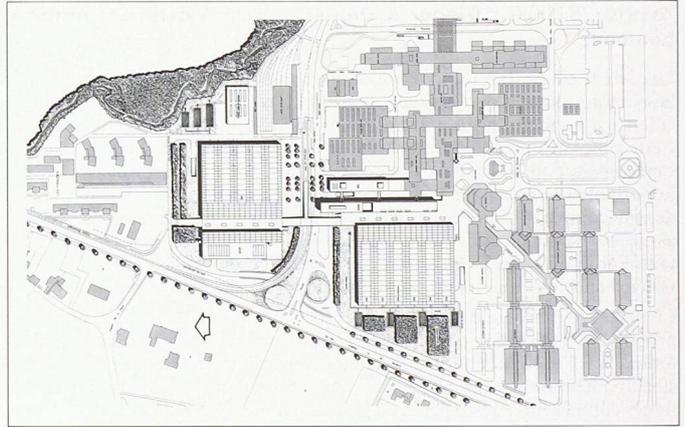
coupe transversale

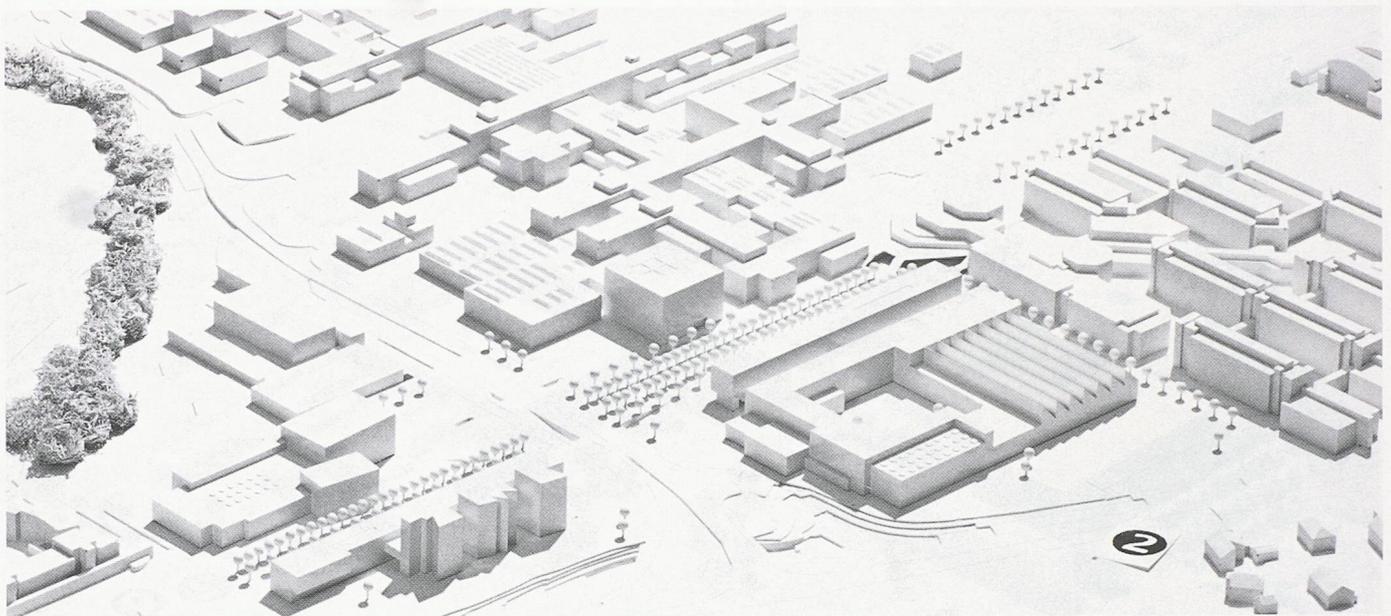


3e prix (23 000 fr.) **Theo Hotz AG, Zurich**

Ce projet exploite de façon efficace et complète l'ensemble des terrains à disposition et définit une proposition précise pour l'extension future. L'organisation des volumes sur un axe nord-sud est claire. Les volumes du projet sont en rapport d'échelle avec le bâti existant, sauf le bâtiment de la Direction et administration générale, qui est d'un gabarit trop fort dans sa situation de proximité du bâtiment du Génie civil. La relation entre l'entrée nord et l'Esplanade du centre, réalisée par une circulation dénivelée, est structurante.

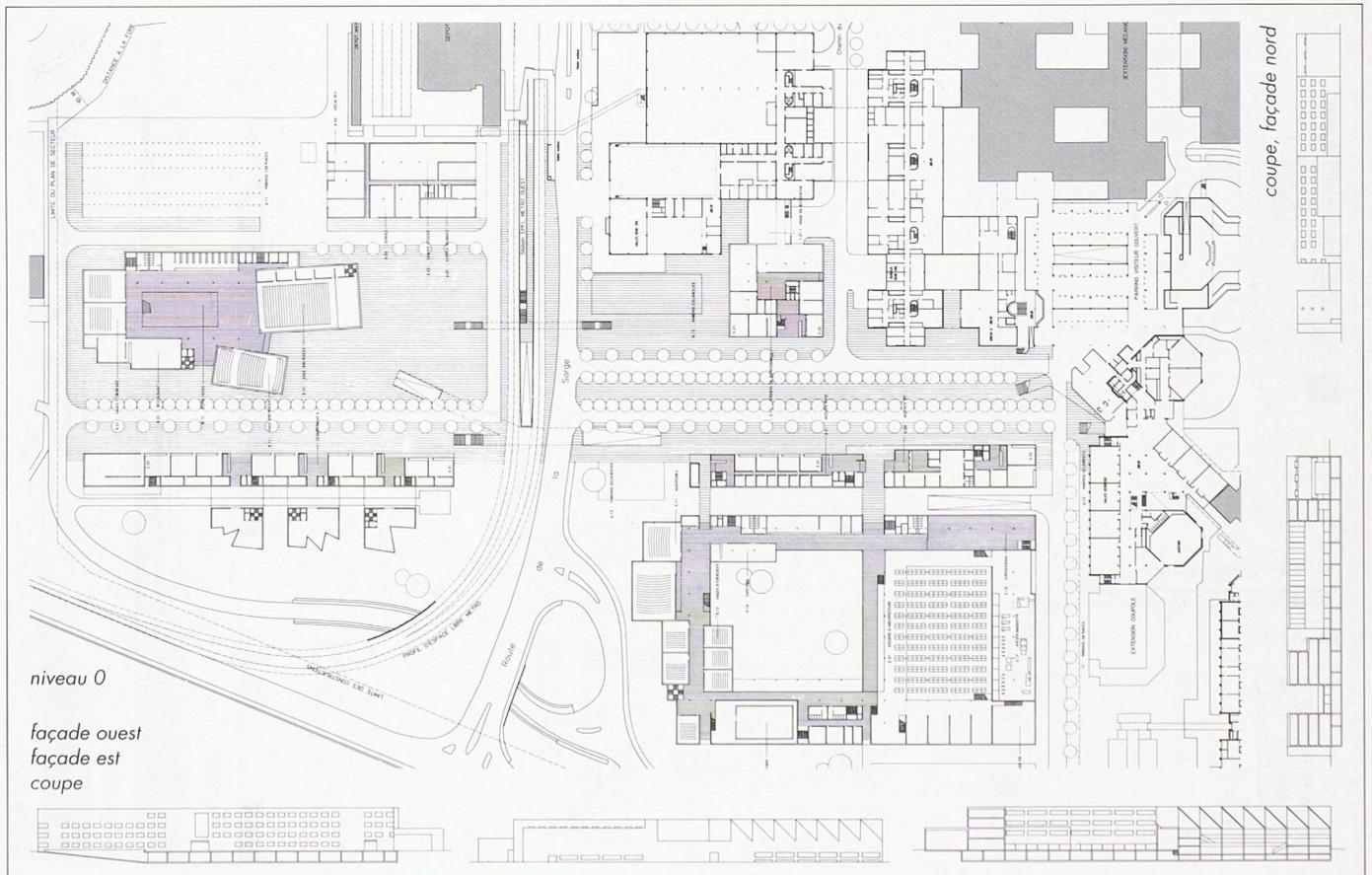
L'architecture des ensembles Département d'architecture, Département X et Institut technique du bâtiment s'engage sur un propos original dans le rapport contenant/contenu; la conception du grand espace dans une enveloppe contrôlée climatiquement s'inscrit dans une perspective technologique poussée dont il faut mesurer la pertinence par l'analyse technique poussée. L'expression architecturale réside essentiellement dans le rapport de la simplicité volumétrique de l'enveloppe et de sa transparence, d'une part, et, d'autre part, la perception de l'espace ouvert structuré par les circulations, les plateaux superposés et les vides.

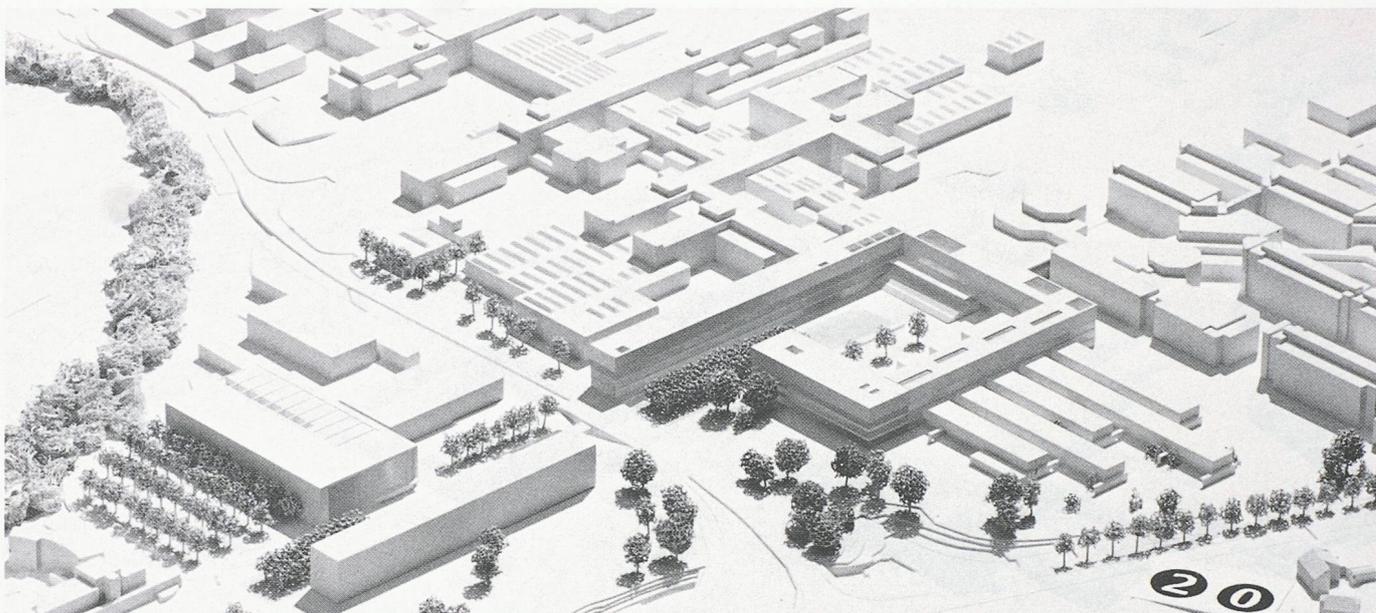




4e prix (12 000 fr.): **A. Ströcklin & F. Wettstein**, Bâle; **J. R. Moneo**, Madrid

Le projet propose de construire les éléments du programme dans une série de cinq objets distincts et autonomes qui possèdent chacun une image identifiable et mesurée. Cependant, les rapports qui se créent, d'une part entre ces éléments et d'autre part, avec les constructions existantes, ne sont pas résolus. Chacun des objets possède des qualités d'organisation et de composition et laisse entrevoir une richesse des espaces intérieurs et un traitement varié de la lumière naturelle. On peut lire des espaces publics de qualité entre les éléments de cette composition, mais qui ne permettent pas, comme ils sont traités, d'établir des liaisons suffisamment qualifiées. Ainsi, la liaison entre l'espace de rencontre de la première et de la deuxième étape et la place proposée à l'aide d'escaliers de service ne correspond pas à l'échelle de l'Ecole et à ses besoins réels. La position de l'administration générale, devant le Département d'architecture, est contraire aux règles établies par le concept général du projet et il en résulte un espace intermédiaire de service qui dévalorise l'accès au Département d'architecture.

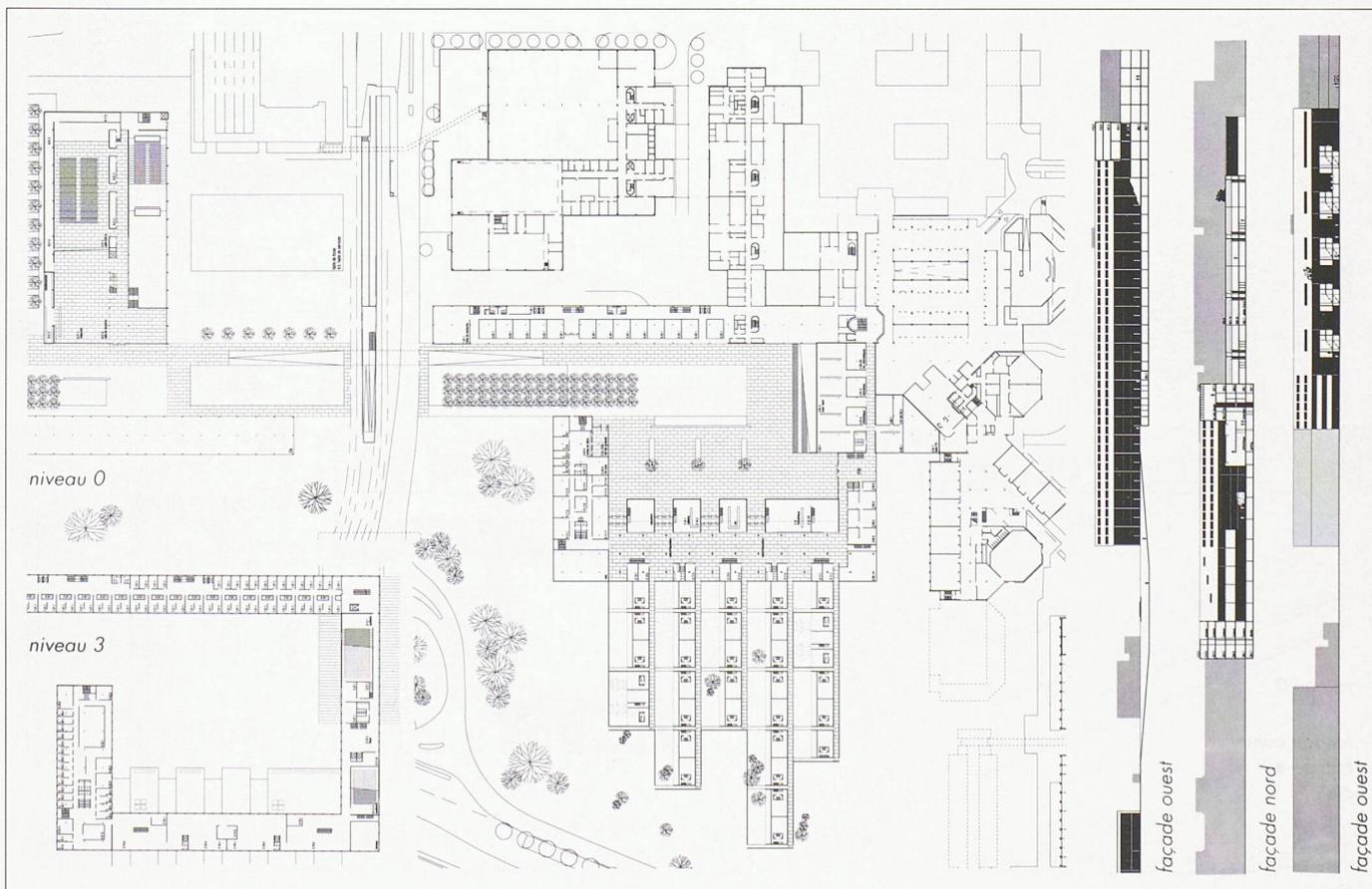
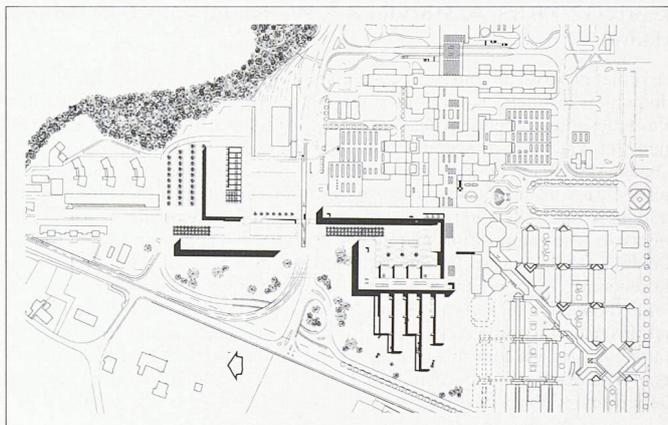


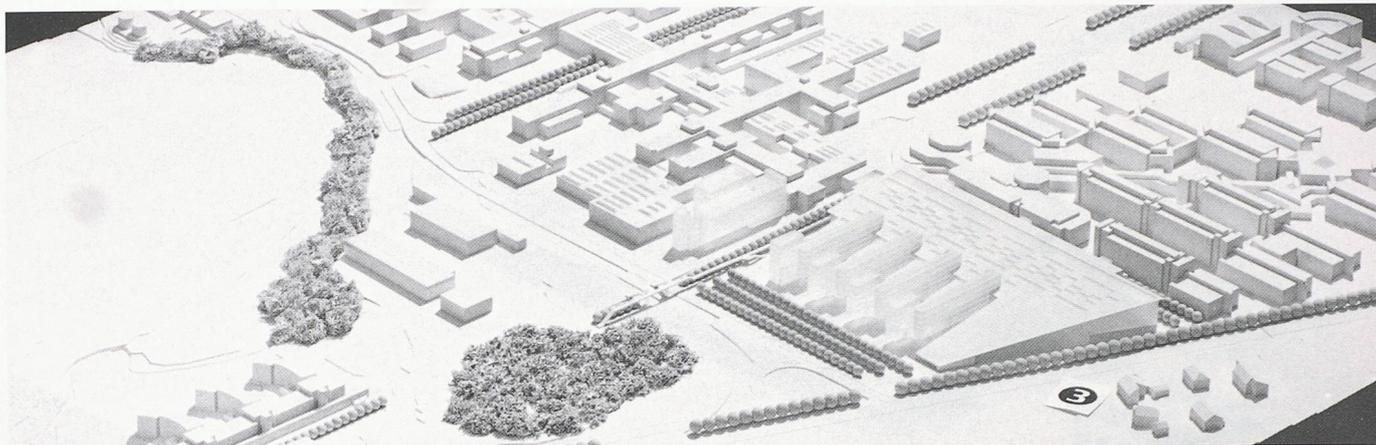


5. prix (10 000 fr.): **H. Cometti + D. Geissbühler + A. Galliker; A. Scheitlin + M. Syfrig**, Lucerne

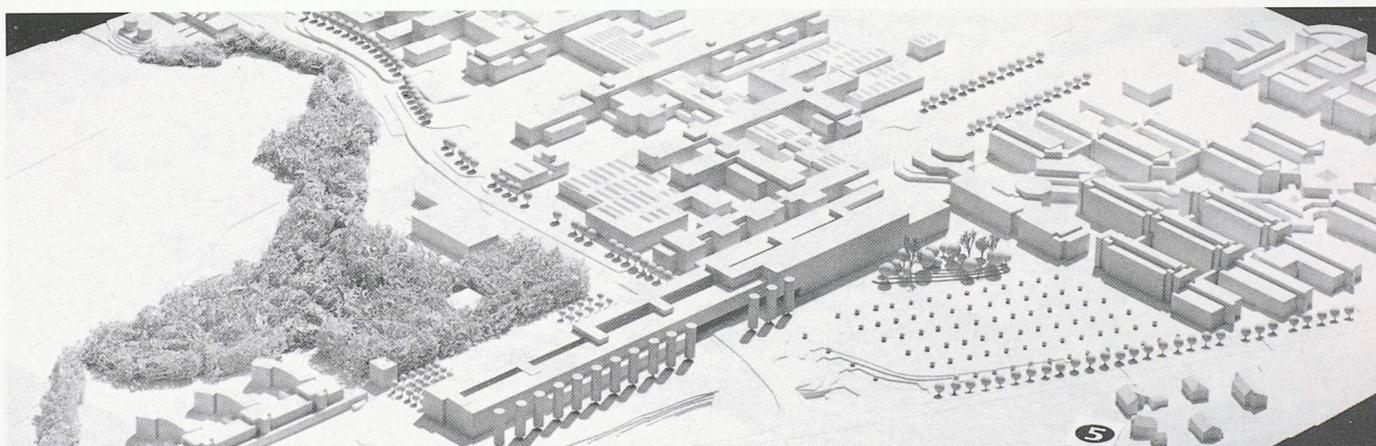
La conception du nouveau quartier se démarque de l'existant par la création d'une structure urbaine représentée par une grande «place-cour» au sol (niveau zéro) autour de laquelle se regroupent tous les éléments du programme à l'exception du Département X et du Centre de conférences et de postformation. En même temps, cette place représente la nouvelle entrée principale nord et sert de lien entre les deux niveaux principaux de distribution. Un grand emmarchement, ainsi que le portique formé par les auditorios sur pilotis, créent la liaison. L'élément allongé de l'extension du Génie civil, bien conçu fonctionnellement, termine la première étape logiquement et donne à la nouvelle place l'emphase nécessaire. La disposition très individuelle de chaque partie du programme amène à une utilisation peu rationnelle du terrain.

Le projet se distingue par une articulation très fine de tous les éléments mis en place tels que parties pleines et vides, rapports entre les volumes, passages de l'extérieur à l'intérieur. Le tout forme, avec la place, un ensemble de grande qualité spatiale.

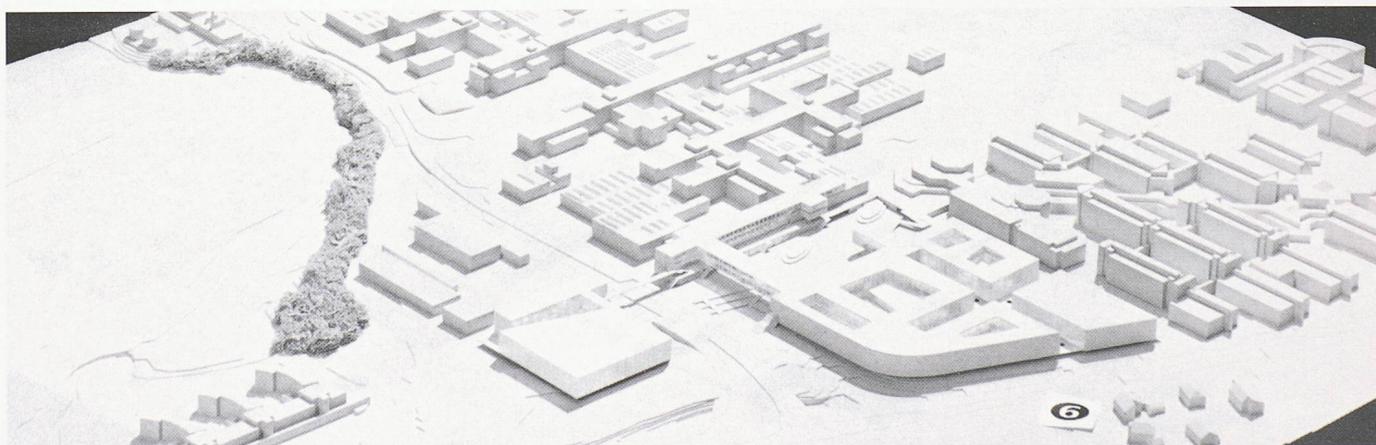




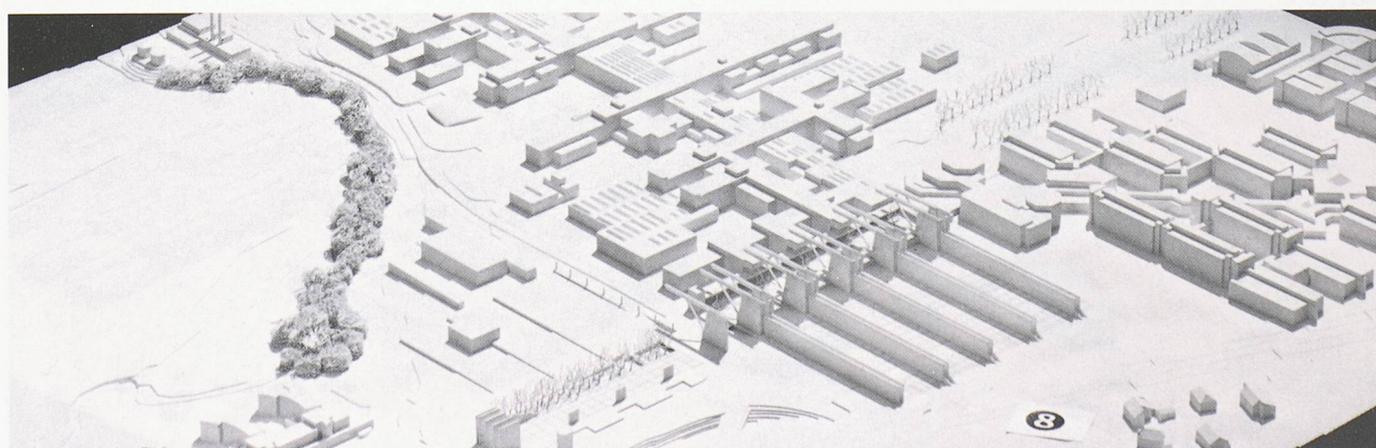
Claude Vasconi, Paris; RS Planificateurs, Lausanne; Y. Belkacem, Lausanne; N. Tardin, Renens



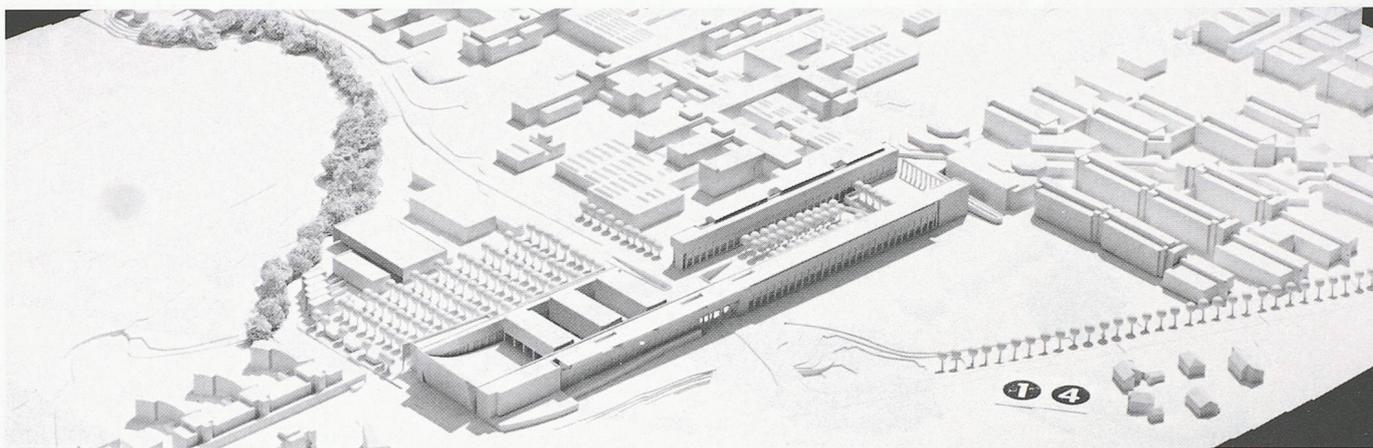
M. Bevilacqua, J. D. Urech, H. Zentner, Lausanne; M. Ceccharoli, Lausanne; Zurbuchen-Henz, Lausanne



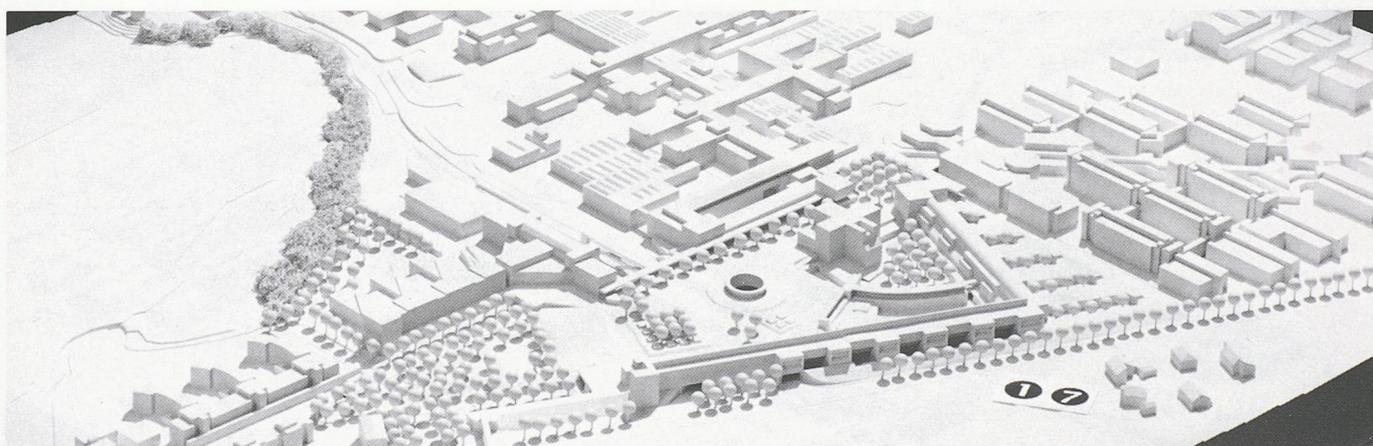
B. Tschumi, Paris; L. Merlini, New York; Richter & Gut, Lausanne



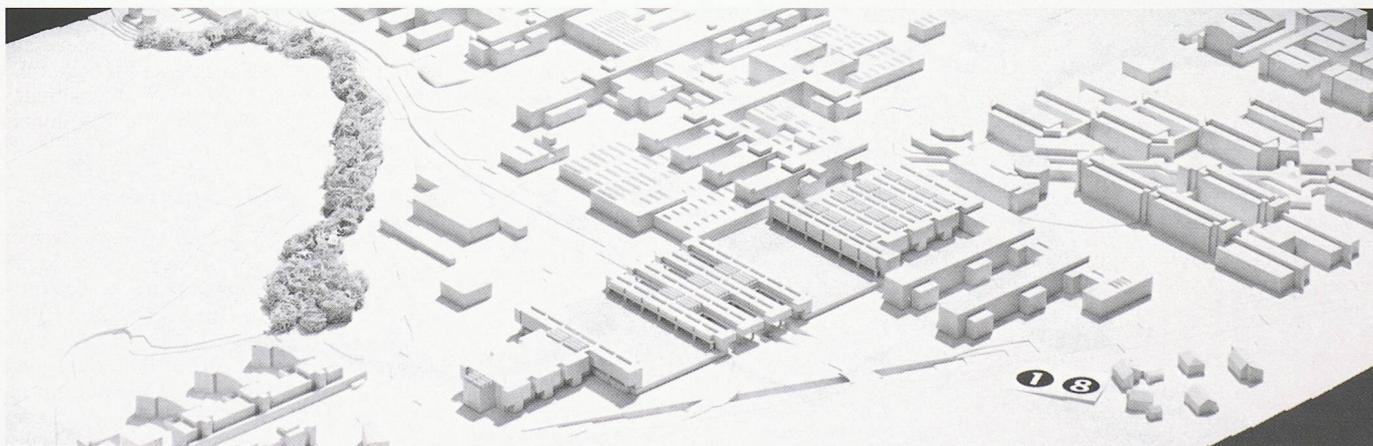
Vincent Mangeat, Nyon; Paul Chemetov, Paris; A. Chemetoff, Gentilly F



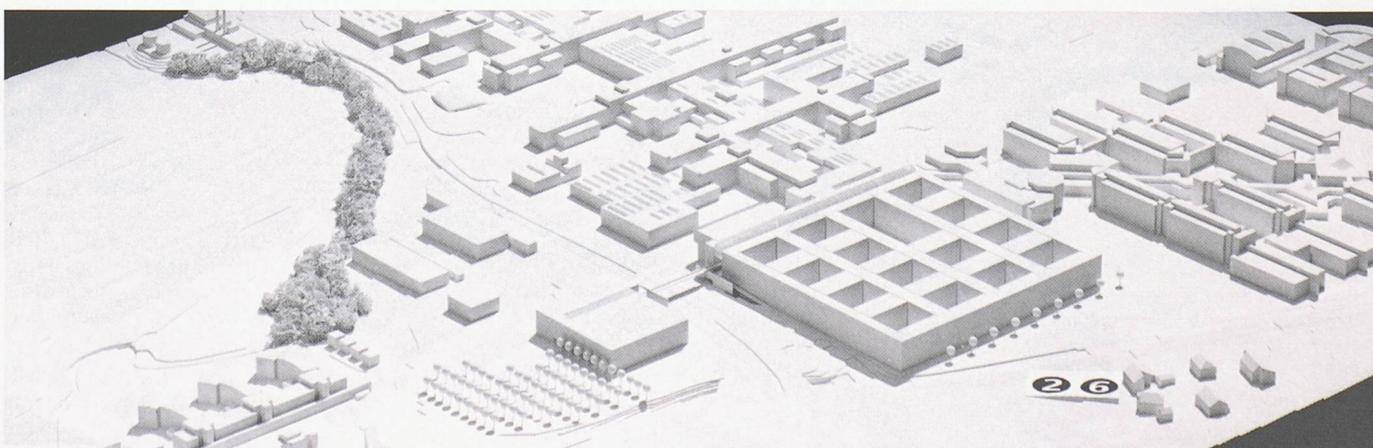
J. Chabbey & M. Voillat, Martigny; P. Tissières, Martigny; M. Cuypers, R. Maret, Martigny



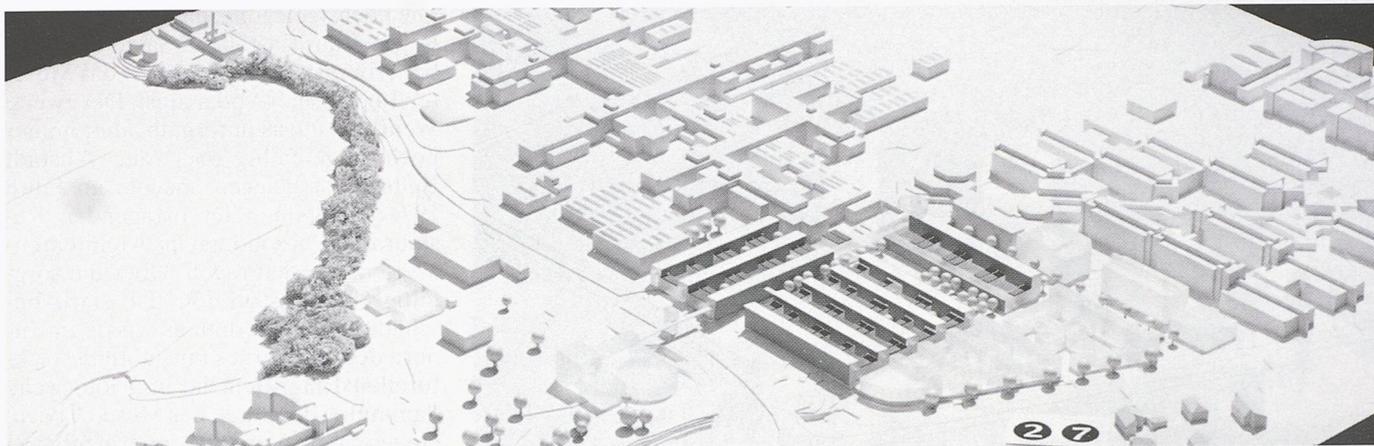
Pierre-Alain Croset, Locarno; Gregotti Ass., Milano; M. Galantino, Milano



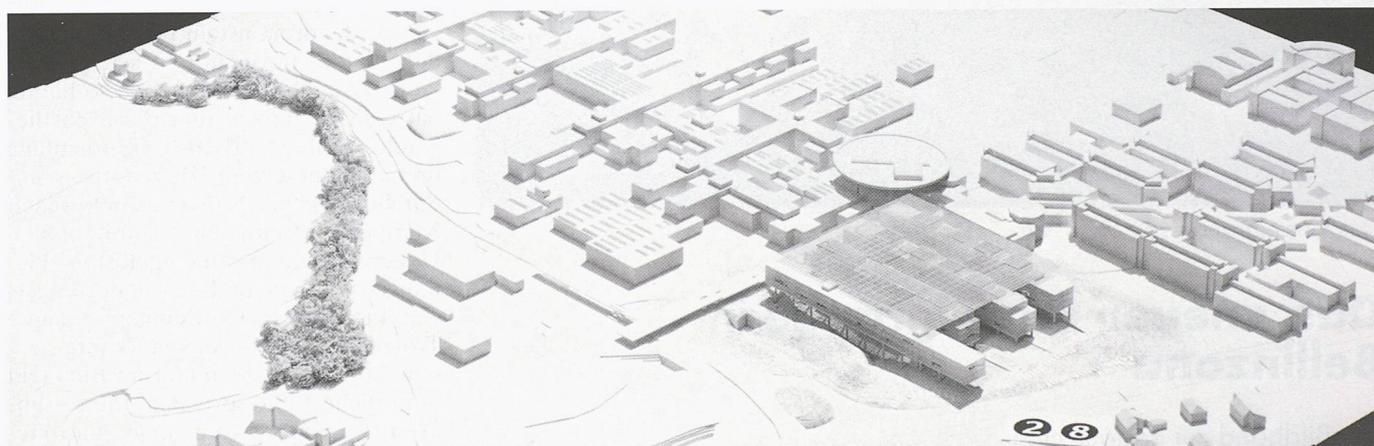
Aurelio Galfetti, Lugano



E. Bernegger, E. Quaglia, Lugano; M. Buletti, P. Fumagalli, Lugano; G. Balmelli, A. Filippini, Cassarate



P. Steidle & Partner, Munich; J. Natterer, Lausanne; Gamme Arch., D. Caron, Lausanne



P. Giorgis, D. Mondada, Lausanne; J. Nouvel, E. Cattani, Paris; L.-F. Lecouturier, L. Caduff, Genève

portance capitale pour l'ensemble urbanistique, architectural et fonctionnel de l'EPFL, l'organisateur a décidé le lancement d'un concours de projets sur invitation pour l'aménagement du Quartier Nord et les constructions à y réaliser à moyen terme.

Objet du concours

Le concours est lancé en vue d'obtenir un projet d'aménagement de l'ensemble du Quartier Nord. Celui-ci recouvre les terrains libres de constructions situés au nord-ouest du site de l'EPFL à Ecublens. Ce projet doit répondre à des intentions de construire de niveau de définitions inégales qui se traduisent dans un degré de détails différents dans le rendu selon les parties du programme. L'objectif de l'organisateur est d'obtenir des propositions cohérentes et complètes sur l'ensemble du terrain.

La précision des intentions de construire contenue dans le programme des locaux correspond aux priorités des réalisations qui, du point de vue des besoins de l'EPFL, sont les suivantes:

En premier lieu et de manière urgente après le concours:

- le Génie civil extension: locaux polyvalents de recherche et d'enseignement, attribués provisoirement à différents départements (surfaces utiles principales et secondaires: 3800 m²)

Parallèlement, et selon un suivi normal des études, des éléments faisant l'objet de besoins bien définis et détaillés dans le programme des locaux:

- le Département d'architecture: ateliers d'enseignement et de recherche, bureaux, bibliothèque, salle d'exposition et ses trois instituts (13 900 m²)
- les Services généraux et académiques: auditorios et salles d'enseignement (2300 m²)
- la Direction et administration générale: bureaux de la direction, services administratifs, éconamat central ainsi qu'une halle de service (6600 m²)
- les activités complémentaires: fonctions de service telles que atelier de reprographie, et fonctions complémentaires plus ou moins liées à l'Ecole telles qu'agence PTT, bar, commerces, clubs, bureaux d'associations ou de services privés, etc. (2100 m²)
- des aménagements et infrastructures correspondants: espaces publics, circulations, parkings, abris PC, installations techniques (1600 m²)

Par la suite et selon l'évolution des besoins, des intentions de construire moins précises et qui doivent faire l'objet de propositions moins détaillées, en fonction des données du programme des locaux:

- les zones de croissance du département d'architecture (3500 m²)
- le Département X: département nouveau et non déterminé avec ses bureaux, laboratoires et autres locaux d'enseignement ou de recherche (4000 m²)
- le Centre de conférences et de postformation: salle de 500 à 800 places, salles de conférences, restaurant (9200 m²)

- les extensions futures de l'EPFL, soit d'autres locaux d'enseignement et de recherche actuellement non définis ou des activités diverses liées à l'école, selon les possibilités à proposer par les participants.

Le Département d'architecture

Le Département d'architecture est le dernier département encore situé à l'extérieur du site de l'EPFL à Ecublens. Il entretient des relations avec les services communs de l'EPFL (auditoires principaux, restaurants, bibliothèque centrale, administration, etc.) ainsi qu'avec les autres départements, dont principalement ceux de Génie civil et des Matériaux. Il a également des échanges privilégiés avec la ville et le public.

Le DA est le département le plus important du point de vue du nombre d'étudiants: Total étudiants inscrits: 747; personnel: 150.

Les fréquentes conférences et expositions amènent à un regroupement fonctionnel entre l'auditoire de 220 places des SGA, le hall d'exposition, la cafétéria et la bibliothèque du DA. Pour les ateliers d'architectures et les ateliers d'arts visuels, l'importance de l'éclairage naturel est prioritaire. Bien qu'ils entretiennent d'importantes relations à titre autonome avec l'extérieur, les instituts font partie intégrante du département d'architecture.

L'importance de l'ensemble du DA est telle qu'une mise en service successive est impérative. Des propositions d'étapes à ce sujet sont laissées à la libre appréciation des concurrents.